

ASSOCIATION

La fin douce-amère de l'Adeca

L'association de défense de l'environnement du Calaisis tire sa révérence au moment où, ironiquement, les enjeux environnementaux sont plus que jamais d'actualité.

Il s'agit de leur dossier jusqu'au bout. Pendant la première heure de leur assemblée générale, hier matin à la maison pour tous, les membres de l'Adeca ont passé en revue les grands dossiers de 2019 : la pollution des ferries, le déboisement le long de la route de Gravelines, la voie mère et le ferroutage, la pollution des poussières de Graftech, l'incendie sur le site Seveso Interor... Sur chaque dossier, ils ont joué leur rôle de vigie et de lanceur d'alerte, et ont pu mesurer combien ils étaient devenus des partenaires respectés par les institutions ou les entreprises.

Symbole de cette mélancolie amusée : le président de l'Adeca, Dany Bogaert, dit avoir eu le fin mot de l'abandon du projet de voie ferrée contournant Calais par l'est : « Le rapporteur de la SNCF nous a livré cette perle : d'après lui, le contournement par l'est a été abandonné dès 2013. Or, en 2015, le rapport de la Région nous disait que les études à ce sujet continuaient... Dans l'histoire, il y



Travail trop chère, pas assez d'adhérents... Le bureau de l'Adeca a expliqué les raisons de sa dissolution.

a un menteur, mais on ne sait pas lequel ! » Même sentiment de distance amusée sur la pollution des ferries : rien, en l'état, ne montre que les futures installations de Calais port 2015 seront électrifiées pour réduire la pollution des ferries lors de leurs escales : « Je sais bien qu'on nous dira

que les escales sont trop courtes... » Ils auront aussi asticoté le représentant de la Mairie, Philippe Mignonet, sur le déboisement radical du bois Hedde pour chasser les migrants, regrettant que la question ait été tranchée sans réunion publique... Pourquoi, alors, saborder une asso-

ciation installée depuis 29 ans, qui a acquis un réseau, des données et une notoriété précieuses ? Parce qu'il y a trop de travail et pas assez d'adhérents, en substance. À sa création, l'Adeca comptait 150 à 180 membres, et en compte moins d'une cinquantaine à sa dissolution. « Les

plus fidèles sont restés, on se fait plaisir entre nous, mais on ne représente plus grand monde. C'était terriblement frustrant, à la fin, de répondre aux questions des journalistes sur notre nombre d'adhérents. Et plus il y avait de questions, moins il y avait de gens pour y répondre... » Votée à l'unanimité, la dissolution de l'association l'amène à léguer ses (modestes) fonds à trois autres associations : un tiers pour l'ARTAC (recherche contre le cancer), un tiers pour l'AFAD (aide à domicile) et un tiers pour l'ADELFA (association écologique dunkerquoise, « grande sœur » de l'Adeca). Quant à l'héritage « spirituel » de l'Adeca, quelques associations sont citées : les riverains de la voie mère sur le dossier ferroviaire, ou encore Citoyennes et citoyens de Calais pour le climat, dont un représentant se disait très intéressé pour récupérer et publier sur internet la masse considérable de données et d'enquêtes publiques amassées trente ans durant par l'Adeca... ■
ÉDOUARD ODIÈVRE